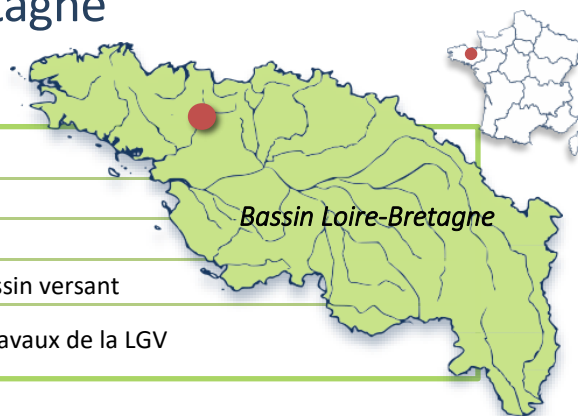


# NEUTRALISATION DE DRAINAGE

Le Haie, Argentré-du-Plessis (35), Bretagne

## NEUTRALISATION DE DRAINS ENTERRES

Milieu cible	Prairie humide
Début des travaux	Automne 2016
Superficie	1 ha
Caractéristique hydrogéomorphologique	Zone de source en tête de bassin versant
Cadre des travaux	Mesure compensatoire des travaux de la LGV



Maître d'ouvrage	Eiffage Rail Express
Maître d'œuvre	Dervenn
Propriétaire	Privé (rétrocédé par SNCF Réseau)
Gestionnaire	Propriétaire
Réalisation des travaux	Dervenn

### Objectifs

- **Restaurer une prairie humide fonctionnelle**

### Contexte

Le site de La Haie se trouve sur la commune d'Argentré-du-Plessis et fait partie du bassin versant de la Vilaine. Le site est une parcelle agricole anciennement cultivée en céréales et drainée par un réseau de drains enterrés. Avant mise en place du drainage, une mare était présente à l'amont de la parcelle et le ruisseau y prenait sa source. Cette source a été captée par un drain central et un réseau en arêtes de poisson se jetaient dans un fossé en bas de parcelle contribuant au drainage de la parcelle. Le fossé collecte également les eaux de ruissellement d'une route située à l'ouest du site et les eaux pluviales issues de maisons voisines.

Le site a été restauré dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV Le Mans-Rennes. Il est situé à environ 900 m au sud du tracé de la LGV.

Les travaux ont porté à la fois sur le cours d'eau, rectifié et encaissé, qui débute en aval de la zone humide et sur la zone humide elle-même. Celle-ci a fait l'objet d'une opération de dédrainage et une conversion en prairie, désormais fauchée.

### Travaux

#### 1 : Neutralisation du réseau de drainage

Objectif : Faire remonter le niveau de la nappe

Mise en œuvre :

- Le système de drainage de la parcelle cultivée au sud a été bouché à son extrémité. Une griffe a été passée sur l'ensemble du site pour déstructurer les drains enterrés.

#### 2 : Conversion de la culture en prairie

Objectif : Augmenter la biodiversité du site

Mise en œuvre :

- Après passage de la sous-soleuse, la parcelle a été labourée et semée avec un mélange prairial adapté aux zones humides.

#### 3 : Création d'une mare

Objectif : Diversifier les habitats

Mise en œuvre :

- Creusement d'une mare de 100 m<sup>2</sup> aux contours peu réguliers, au fond non lissé et d'une profondeur allant jusqu'à 1,5 m, à pentes faibles pour permettre la pousse de végétation et faciliter l'accès de la faune à la mare.

Un état initial de la parcelle a été réalisée dans le cadre du dossier d'étude d'impact et a porté sur la faune et la flore de la parcelle.

Dans le cadre des mesures compensatoires, un suivi botanique 5 ans après travaux est demandé.

L'OFB a mis en place un suivi piézométrique, quelques mois avant la neutralisation du système de drainage.

Le site a fait l'objet d'une étude des fonctions biologiques, hydrologiques et biogéochimiques, dans le cadre du projet ETREZH.

 **Gestion du site**

Le site a été rétrocédé à un agriculteur qui en assure la gestion par fauche une à trois fois par an selon l'année suivant un cahier des charges de fauche tardive.

Le site est régulièrement amendé d'engrais malgré son caractère humide.

 **Bilan – 5 ans après travaux**

L'étude des groupements végétaux du site restauré permet de distinguer trois types de prairies, en fonction principalement du niveau topographique et d'humidité des sols. La partie la plus basse du site est occupée par une prairie hydrophile eutrophile acidophile fauchée peu caractérisée (*Oenanthon fistulosae*). La partie de niveau moyen est occupée par une prairie hygrophile eutrophile acidophile peu caractérisée (*Loto pedunculati* - *Cardaminalia pratensis*). Enfin la partie supérieure est occupée par une prairie mésohygrophile mésoeutrophile acidophile fauchée (*Lino angustifolii* - *Oenanthon pimpinelloidis*). Ce type de prairie de fauche est caractéristique de l'habitat d'intérêt communautaire 6510 « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) »

La végétation cependant est globalement peu diversifiée et dominée par des espèces généralistes et non hygrophiles strictes. La même observation est faite au niveau du peuplement d'araignées, dominé par des espèces généralistes.

Le contexte alentour intensif et le passé culturel de la parcelle sont probablement en cause.

 **Contacts**

Nicolas LAHOGUE  
Dervenn  
[n.lahogue@dervenn.com](mailto:n.lahogue@dervenn.com)  
Tél. 02 99 55 55 05



Avec le soutien de :



Mise à jour : Décembre 2022



Prairie restaurée montrant deux piézomètres de suivi et une mare protégée par fils et piquets (fond de parcelle)



Fossé en bas de parcelle et naissance du cours d'eau

Coût total de l'opération (HT) ? €

L'opération ayant été réalisée dans le cadre d'un vaste ensemble de mesures compensatoires, il n'a pas été possible d'identifier les coûts de la restauration spécifiques à ce site

**CONTRAINTES**

La présence d'une buse amenant les eaux de bord de route vers le cours d'eau à l'aval de la parcelle à contraint au maintien d'un fossé en bas de parcelle. Son effet drainant est néanmoins limité par sa position, l'alimentation en eau de la parcelle venant de l'amont.